

(N^o 193.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du Sieur *Louis-Joseph Douchet*, Restaurateur et Limonadier à Malines.

(Voir le N^o 171 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en 1809 à Walincourt près Cambrai (France), il est venu habiter la Belgique en 1834, et est resté à Bruxelles jusqu'en 1840, alors il s'est établi à Malines, où il tient le Restaurant de la station centrale du Chemin de fer. Il a épousé à Bruxelles en 1838, une personne de cette ville et en a un enfant. Il a fait valoir plusieurs certificats, qui sont tous très-favorables.

Les autorités consultées ont aussi appuyé la demande qu'il fait pour obtenir la Naturalisation ordinaire, prise en considération à la Chambre des Représentants, par 44 suffrages contre 4.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.